

Déclaration CTSD de la FSU du mardi 5 septembre 2017



Cette année encore, des situations d'écoles seront réexaminées dans les tous premiers jours de la rentrée. Certaines de celles évoquées aujourd'hui ont déjà été longuement discutées en juin et auraient pu trouver une solution en amont comme le cas de la Tardive à Firminy ou Villars Pouquet maternelle pour ne citer qu'elles. Une rentrée dans de bonnes conditions devrait pouvoir s'anticiper sereinement dès juin avec tous les moyens dont l'école a besoin. A l'heure actuelle, 13 écoles nous ont fait remonter leurs difficultés pour gérer des effectifs trop élevés à cette rentrée.

Le SNUipp/FSU vous demande, comme à toutes les rentrées, de ne pas procéder à des fermetures de classe début septembre ; cela déstabilise le travail d'équipe et est incompréhensible pour les parents et les élèves. Il est par ailleurs indispensable de soutenir par un poste supplémentaire toutes les écoles dont les effectifs le nécessitent.

Le SNUipp/FSU souhaite avoir des précisions sur les conséquences de la suppression de certains contrats aidés dans la Loire.

Sur l'académie (primaire et secondaire) il y aurait une baisse de - 1390 contrats aidés. En comptant la transformation de certains contrats en CDI, la perte finale serait de 774 postes. Quelles sont les conséquences sur la Loire dans le premier et dans le second degré ? Qu'en est il des aides administratives et de l'accompagnement des élèves en situation de handicap ?

De même, nous vous demandons un nouveau point sur le nombre d'élèves qui n'ont pas pu obtenir de place en ULIS école. En juin, vous annonciez 22 élèves en attente. D'après nos informations, 10 élèves déjà sur le secteur roannais, justifieraient à eux seuls l'ouverture d'une classe ULIS école

Dans le second degré, la rentrée 2017 est à nouveau marquée par un manque criant de TZR.

Dans la Loire, à l'issue du groupe de travail de juillet, il n'y avait déjà plus de TZR disponible en lettres, technologie, espagnol, mathématiques, sciences physiques et il restait un seul TZR en SVT et un en anglais pour tout le département.

Cette année à nouveau, les TZR ne sont plus affectés aux remplacements des collègues absents temporairement, mais bien à l'année, ce qui implique que dès Septembre, les remplacements des congés maladie ou maternité ne seront pas assurés par des professeurs titulaires.

Au 10 juillet, 560 heures restaient à couvrir en espagnol 790 en lettres, 900 en sciences physiques, 990 en mathématiques, 1350 en technologie, pour ne citer que les disciplines les plus déficitaires.

Nous regrettons la suppression par le Rectorat du groupe de travail d'août, ce qui prive les TZR du contrôle paritaire et ne permet pas d'avoir une vision précise de la situation dans notre département. Quel bilan des affectations dans la Loire pouvez-vous faire en cette rentrée 2017 ?